

Information sur présentations externes, conférenciers et invités dans les écoles

Information sur l'activité	
Nom de l'école	ESCDLV
Date	Dates variées durant l'année scolaire 2025/26
Nom du conférencier invité ou organisation	TBDHU – 21 nov, 28 nov, 5 déc
Titre de l'activité	Sujets variés (tabagisme, sexualité, amitiés, etc.)
Lieu	ESCDLV – PPL1O
Nom des présentateurs	Ashley Biggs
Thème ou objectif de l'activité et public cible	
<p>Elle est une infirmière de TBDHU qui viendra offrir une série de présentations éducatives. Celles-ci porteront sur les thèmes essentiels du volet Santé du curriculum d'Éducation physique et santé. Grâce à son expertise clinique et à son expérience en santé communautaire, elle pourra fournir aux élèves des renseignements fiables, adaptés à leur âge, et appuyer leur compréhension de sujets liés au bien-être, à la prévention, et aux habitudes de vie saines. Sa participation contribuera à enrichir l'apprentissage des élèves et à renforcer le lien entre l'école et les ressources professionnelles de notre communauté.</p>	
Lien avec le curriculum et/ou le but de l'activité	
<p>C1. Attitudes et comportements, C2. Choix sains, C3. Rapprochements entre santé et bien-être,</p> <p>C1. expliquer les facteurs qui influencent les attitudes et les comportements qui favorisent le développement sain de la personne. C2. utiliser ses connaissances et ses habiletés afin de prendre des décisions éclairées et poser des gestes qui contribuent à sa santé et à son bien-être. C3. établir des rapprochements entre la santé et le bien-être pour expliquer l'incidence des choix faits, des comportements adoptés et des facteurs environnementaux sur sa santé et sur celle des autres</p>	
Documents à distribuer, cadeaux ou publications qui seront fournis	

Date maximale d'affichage
(au plus tard 14 jours avant l'évènement)

**Dates variées durant l'année scolaire
2025/26**

La loi sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves oblige les conseils scolaires à rendre publique leur politique concernant les conférenciers tiers dans les écoles.
Les écoles doivent fournir des renseignements précis aux parents et aux tuteurs chaque fois que des conférenciers ou des groupes externes sont invités à parler aux élèves de la maternelle à la 12^e année lors d'événements organisés à l'école, au moins 14 jours civils avant la date à laquelle les présentations auront lieu.